CONTRAT DE RÉSERVATION GROUPE

VISITE GUIDÉE / ATELIER

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE PAUL SOYRIS

➲ Vos coordonnées

Nom de l'organisme : _____ Nom du responsable du groupe : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mail : _____

➲ Votre groupe

Date de visite : _____ Heure de visite : _____
Nature du groupe : ❑ adulte ❑ enfant – 18 ans ❑ scolaire ❑ périscolaire
Nombre adulte : _____ Nombre enfant : _____
Attention : 25 pers. max. pour les groupes adultes et 1 classe soit 30 élèves max. pour les groupes scolaires/périscolaires

➲ Votre prestation

Groupe adulte/individuel	Groupe scolaire / périscolaire	
❑ visite guidée site archéologique et musée Durée : 2h environ	❑ visite guidée musée ❑ visite guidée site ❑ visite guidée village médiéval ❑ atelier pédagogique	❑ visite épigraphie ❑ visite architecture antique ❑ enquête archéo ❑

➲ Votre budget

		Nombre de personnes	TOTAL
ADULTE/INDIVIDUEL	Groupe + 8 pers. 5€/pers. x		€
	Groupe – 8 pers. 6€/pers. x		€
	Enfant – 18 ans gratuit x		€
SCOLAIRE/ PÉRISCOLAIRE	Visite Enfant 2€ x		€
	Atelier Enfant 2,30 € x		€
	Accompagnateur gratuit x		€
	COÛT TOTAL DE VOTRE VENUE		€

❑ J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso.

❑ J'accepte que mes coordonnées soient enregistrées dans le fichier visiteur du musée pour recevoir les actualités culturelles.

Bon pour accord
Date, signature et cachet

MURVIEL LÈS MONTPELLIER
Mairie de Murviel-lès-Montpellier
5 rue des lavoirs – 34570 Murviel-lès-Montpellier
Tél. : 04 67 47 71 74 | Mail : mairie@murviel.fr

N° SIRET : 21340179700013 - RIB : 30001 00572 D3400000000 60
IBAN : FR44 3000 1005 72D3 4000 0000 060 - BIC: BDFEFRPPCCT

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE PAUL SOYRIS
Site archéologique du Castellas – Musée Paul Soyris
8 rue de l'ancienne mairie – 34570 Murviel-lès-Montpellier
Tél. : 04 67 27 88 28 | Mail : museearcheo@murviel.fr

Conditions générales de vente

1- Réservation

1.1. Le présent contrat de réservation doit être renvoyé au minimum 15 jours avant la date de visite :
- Par mail (museearcheo[at]murviel.fr)
- Par courrier : Service des publics du musée Paul soyris
  Mairie de Murviel-lès-Montpellier
  5 rue des lavoirs
  34570 Murviel-lès-Montpellier
- Par fax : 04 67 47 84 16

1.2. La réservation n'est validée qu'après réception du contrat de réservation dûment complété et signé par le client et confirmation du Service des publics par téléphone ou mail.
En cas d'absence de confirmation de réservation au minimum 1 semaine avant la date de visite souhaitée, le client doit se rapprocher rapidement du Service des publics du musée (04 67 47 71 74).

2- Règlement

2.1. Mode de paiement

La visite peut être réglée en espèces, en chèque à l'ordre du Trésor public ou par règlement administratif.

2.2. Modalités de paiement

En cas de règlement administratif, le client s'engage à remettre dès son arrivée l'engagement de son établissement à s'acquitter du montant (bon de commande, voucher). Sans ce document, la visite ne pourra être effectuée. Tout bon de commande ou voucher doit obligatoirement être accompagné d'un RIB et du numéro de SIRET de l'établissement débiteur.

2.3. Délai de règlement

Le règlement en chèque ou en espèces doit être effectué le jour même de la visite.

Pour le règlement administratif, le paiement doit être effectué dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission du bordereau de somme due qui est remis au client.

3- Annulation

Toute réservation peut être annulée par le client jusqu'à 48h avant la date de visite.

Le Site archéologique du Castellas – Musée Paul Soyris se réserve le droit d'annuler ou modifier la visite pour des raisons climatiques, sans aucune modification ou négociation du tarif.

4- Conditions particulières

4.1. Assurances

Le Site archéologique du Castellas – Musée Paul Soyris décline toute responsabilité pour les vols susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les visiteurs. Chaque membre du groupe est responsable des dommages qu'il pourrait causer à l'intérieur du musée ou sur le site archéologique lors de sa visite.

4.2. Dégradations

Toute dégradation du mobilier ou du matériel pédagogique mis à disposition des visiteurs sera facturée au responsable du groupe. Le remboursement du mobilier ou matériel pédagogique dégradé devra intervenir au plus tard dans un délai de 1 mois à compter de la date de constat de dégradation.

4.3. Tarifs

Nos tarifs de groupe sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles.

Les accompagnateurs scolaires (enseignants et accompagnants) bénéficient de la gratuité uniquement dans le cadre d'une visite guidée scolaire.

Il est accordé la gratuité pour le chauffeur de bus.

5- Données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service des publics du musée Paul Soyris pour la gestion des visiteurs.
Elles sont conservées pendant une durée de 1 an et sont destinées au Site archéologique du Castellas – Musée Paul Soyris de Murviel-lès-Montpellier.
Conformément aux dispositions légales et règlementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.
Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant museearcheo[at]murviel.fr .